



Prisonniers pour la paix

Action

- Le 1^{er} décembre, prenez au moins une heure et écrivez au moins une carte aux prisonniers ;
- Organisez une réunion de votre groupe pacifiste ou de votre classe pour écrire ensemble des cartes postales ;
- Posez un stand au centre de votre ville, organisez du théâtre de rue, ou faites n'importe quoi d'autre qui attire l'attention et l'intérêt.

Pour les mises à jour de la liste d'honneur des prisonniers pour la paix : <http://wri-irg.org/inprison>

Soutenir notre futur travail

Depuis plus de 50 ans, l'Internationale des résistants à la guerre publie les noms et parcours des prisonniers de conscience. Aidez-nous à maintenir cette tradition ! Faites un don à l'IRG pour ces prisonniers, ça nous aidera pour nos recherches de l'an prochain !

Dons à : War Resisters' International, 5 Caledonian Rd, Londres N1 9DX, Royaume-Uni (courriels : pfp@wri-irg.org).

Prisonniers pour la paix liste d'honneur 2012

Arménie

L'Arménie continue à emprisonner les objecteurs de conscience qui refusent d'accomplir le service de substitution, qui est sous le contrôle du ministère de la Défense.

Andranik Bagiryan (2 août 2010—1^{er} fév 2013)
 Levon Avakyan (3 août 2010—2 fév 2013)
 Alik Davtyan (4 août 2010—3 fév 2013)
 Manuk Khechoyan (9 août 2010—8 fév 2013)
 Hakob Engibaryan (24 août 2010—23 nov 2012)
 Harutyun Mnatsakanyan (25 août 2010—24 août 2013)
 Gor Mesropyan (27 août 2010—26 fév 2013)
 Vardan Antonyan (11 sep 2010—10 mars 2013)
 Nikolayi Poghosyan (21 oct 2010—20 avr 2013)
 Ashot Voskanyan (2 fév 2011—1^{er} fév 2014)
 Harutyun Kirakosyan (9 mars 2011—8 sept 2013)
 Hayk Sargsyan (8 avr 2011—7 oct 2013)
 Sevak Aghekyan (5 août 2012—4 fév 2013)
Erebuni Penal Institutions
Arménie
Tous objecteurs témoins de Jéhovah. condamnés pour refus du service militaire (article 327, § 1)

Vahagn Alikhanyan (24 sept 2010—23 mars 2013)
Artik Penal Institution
Arménie
Témoin de Jéhovah. condamné pour refus du service militaire (article 327, § 1)

Narek Pogosyan (24 mai 2010—23 nov 2012)
 Derenik Minasyan (11 août 2010—10 août 2013)
 Artashes Arshakyan (6 sept 2010—5 mars 2013)
 Aharon Musheghyan (12 nov 2010—11 nov 2013)
 Samvel Sargsyan (3 fév 2011—2 août 2013)
 Arman Nersisyan (14 mars 2011—13 mars 2013)
 Hovik Gasparyan (11 avr 2011—10 oct 2013)
Kosh Penal Institution
Kosh
Arménie
Témoins de Jéhovah. condamnés pour refus du service militaire (article 327, § 1) para 1)

Hovhannes Sardaryan (1^{er} juil 2011—30 juin 2013)
 Artur Adyan (7 juil 2011—6 janv 2014)
 Vahagn Margaryan (7 juil 2011—6 janv 2014)
 Garegin Avetisyan (19 juil 2011—18 janv 2014)
 Harutyun Khachatryan (27 juil 2011—)
 Edouard Sargsyan (6 août 2011—5 août 2013)

Maksim Khudoyan (6 août 2012—6 fév 2015)
 Gevorg Sahakyan (23 août 2012—23 août 2014)
Nubarashen Penal Institution
Nubarashen Prison
Yerevan
Arménie
Témoins de Jéhovah. condamnés pour refus du service militaire (article 327, § 1)

Azerbaïdjan

Karen Harutyunyan (30 déc 2011—30 juin 2014)
Objecteur témoin de Jéhovah. Condamné à trente mois pour refus du service militaire obligatoire dans l'entité non reconnue du Nagorno-Karabakh. Adresse de prison inconnue.

Fakhraddin Mirzayev (25 sept 2012—25 sept 2013)
Objecteur témoin de Jéhovah. Condamné à un an d'emprisonnement. Adresse de prison inconnue.

Érythrée

L'Érythrée continue à emprisonner les objecteurs de conscience. L'IRG n'a pas d'information récente sur la situation des objecteurs cités ci-dessous, qui, à la connaissance de l'IRG, n'ont pas été jugés.

Paulos Eyassu (24 sept 1994—)
 Negede Teklemariam (24 sept 1994—)
 Isaac Mogos (24 sept 1994—)

Aron Abraha (9 mai 2001—)
Mussie Fessehaye (1^o juin 2003—)
Ambakom Tsegezab (1^o fév 2004—)
Bemnet Fessehaye (1^o fév 2005—)
Henok Ghebru (1^o fév 2005—)
Kibreab Fessejaye (27 déc 2005—)
Bereket Abraha Oqbagabir (1^o jan 2006—)
Amanuel Abraham (1^o jan 2007—)
Yosief Fessehaye (1^o jan 2007—)

Sawa Camp

Sawa

Témoins de Jéhovah. emprisonnés pour objection de conscience au service militaire.

Yoel Tsegezab (26 août 2008—)
Nehemiah Hagos (26 août 2008—)
Samuel Ghirmay (1^o mars 2009—)

Meitir Camp

Meitir

Témoins de Jéhovah. emprisonnés pour objection de conscience au service militaire.

Finlande

La Finlande continue à emprisonner les objecteurs qui refusent à la fois, le service militaire et celui de substitution. Au moment où l'IRG imprime, elle ne dispose pas de la liste des insoumis incarcérés.

Inde

Irom Sharmila Chanu

6 nov 2000 —

Le 2 novembre, 2000, Sharmila Chanu, une poète Manipuri décide de commencer une grève de la faim après que l'armée indienne ait massacré dix civils à Malom, Manipur. Le 6 novembre 2000 elle est arrêtée par la police et accusée de tentative de suicide selon la section 307 du Code pénal indien

Le 21 novembre 2000 un tube de plastique est inséré dans son nez avec du liquide nutritionnel. Alimentée de force, elle survit à ce régime alimentaire liquide dans l'isolement total d'une prison de haute sécurité depuis plus de dix ans. Elle est régulièrement relâchée chaque année pour être aussitôt arrêtée à nouveau.

Israël

Moriel Rothman (5 nov 2012—14 nov 2012)

Military Prison 6, Military Postal Code 01860, IDF
Israël

Deuxième emprisonnement. Condamné à dix jours de détention pour refus de servir dans les Forces de défense israéliennes. Il

est probable qu'il sera incarcéré une nouvelle fois après sa libération.

Corée du Sud

La Corée du Sud continue à emprisonner les objecteurs de conscience. Le 30 août 2011, la Cour Constitutionnelle rejette à nouveau le droit à l'objection, bien que le Comité des droits de l'homme de l'ONU ait fait des rappels répétés sur des cas de Corée qui violaient en tant que droit à la liberté de penser et de croyances.

La grande majorité des objecteurs coréens sont témoins de Jéhovah. Le 1^o novembre, 776 témoins purgent des peines de dix-huit mois de prison.

Ci-dessous se trouve la liste des objecteurs détenus qui ne sont pas témoins de Jéhovah. Ont été ajoutés les militants nonviolents emprisonnés pour leur lutte contre la construction de la nouvelle base militaire américaine sur l'île de Jeju.

Junkyu Lee (#1038) (14 sept 2011—13 mars 2013)

Daegu prison, P.O. Box 48, Suseong-gu, Daeju, Corée du Sud, 706-600

Objecteur de conscience. Condamné à dix-huit mois de prison pour refus du service militaire.

Hong Won-seok (#1121) (22 déc 2011—21 mai 2013)

Jeon Gil-su (#1326) (15 fév 2012—14 août 2013)

Southern Séoul Prison, P.O Box 165, Geumcheon-gu, Séoul, République de Corée, 153-600

Idem.

Choi Gi-won (#457) (12 avr 2012—11 oct 2013)

Yoonjong Yoo (#407) (30 avr 2012—29 oct 2013)

Yeoju Prison, Yeoju P. O. Box 30, Yeoju-gun, Gyeonggi-do, Corée du Sud, 469-800

Idem.

Lee Young Chan (24 oct 2012—)
161 Jeju Prison, Ora-2 dong, Jeju City, Jeju Special Self-Governing Island, Corée du Sud

Détenu pour obstruction à la circulation commerciale, pour avoir protesté contre l'arrestation d'un autre militant pacifiste à la porte du chantier de construction de la base navale de Jeju.

Turkménistan

Mahmud Hudaybergenov (15 août 2011—14 août 2013)

Zafar Abdullaev (6 mars 2012—6 mars 2014)

Navruz Nasyrbaev (1^o mai 2012—30 avr 2014)

Juma Nazarov (10 mai 2012—9 nov 2013)

Seydi Labour Camp, Turkménistan 746222 Lebap vilayet, Seydi, uchr. LB-K/12

Emprisonnés pour refus de servir dans l'armée (Article 219 Part 1 du Code criminel).

États-Unis

Rafil Dhafir (11921-052) (26 avr 2000—26 avr 2022)

FCI Terre Haute

POB 33, Terre Haute, IN 47808, USA

Condamné à 22 ans de prison pour ses convictions qui l'ont conduit à procurer une aide humanitaire et financière aux Irakiens, en violation des sanctions américaines, décidées en février 2005

Bradley Manning (15 mai 2010—)

JRCF

830 Sabalu Road, Fort Leavenworth, KS 66027 USA

Inculpé pour avoir diffusé une vidéo militaire et des documents prouvant les crimes de guerre américains.

Norman Edgar Lowry Jr. (11-3659) (1^o août 2011—)

Lancaster County Prison

Drawer C, 625 East King St, Lancaster, PA, USA 17602-3199

Arrêté au bureau de recrutement militaire en 2011, Emprisonné dans l'attente d'un procès.

Kimberly Rivera (20 sept 2012—)

Détenue pour être entrée aux États-Unis depuis le Canada, pour avoir déserté pendant le déploiement de son régiment en Irak en 2007. Elle voyageait au Canada, réclamant le statut de réfugiée qui lui a été refusé, et s'est constituée prisonnière à la frontière.

Envoyer des cartes et des lettres



- toujours votre carte dans une enveloppe ;
- écrire son nom et adresse sur l' enveloppe ;
- être heureusement bavards et créatifs : envoyez des photos de votre quotidien, des dessins ;
- expliquer aux prisonniers ce que vous faites pour arrêter les guerres et leurs préparations ;
- éviter d'écrire des choses qui puissent attirer des problèmes aux détenus ;
- ne pas écrire des choses que vous aimeriez recevoir si vous étiez en prison ;
- ne commencez pas par "Vous êtes si courageux, je ne pourrais jamais faire ce que vous avez fait" ;
- ne pas attendre de réponse du prisonnier ;
- rappelez-vous que l'an prochain ça pourrait être vous...